Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Espace Naturel Sensible

SERRIÈRES-DE-BRIORD

A LA DÉCOUVERTE DES

Anciens méandres du Rhône

un espace naturel sensible du Département de l'Ain

Serrières de Briord

AIN 01 le Département

Édito

Des étangs de la Dombes au bocage de la Bresse, des méandres du Rhône aux montagnes du Bugey, de la plaine de l'Ain à la Haute Chaîne du Jura en passant par le Revermont, le département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département a une responsabilité particulière pour gérer et restaurer ces espaces, les mettre en valeur, organiser la fréquentation, et sensibiliser les différents publics. Tous ces enjeux sont développés dans le Plan Nature départemental. Compétent grâce à la politique des espaces naturels sensibles, le Département de l'Ain est l'artisan de la mise en œuvre de ce Plan. Néanmoins, les partenariats locaux sont indispensables pour agir de façon concertée et réussir la mise en œuvre des actions.

Le Département labellise les espaces remarquables et emblématiques en espaces naturels sensibles (ENS). Parmi les ENS labellisés dans l'Ain, la moitié est actuellement gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes qui œuvre depuis plus de 25 ans pour la préservation du patrimoine naturel et des paysages de l'Ain. C'est le cas notamment de l'ENS des anciens méandres du Rhône, qui vous est présenté dans ce document.

Véronique BAUDE
Vice-Présidente déléguée au tourisme, au patrimoine naturel, à l'environnement et au développement durable du Département de l'Ain

Jean-Yves CHETAILLE
Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Dans l'ancien lit du fleuve...

Vaste marais issu des vagabondages historiques du fleuve, l'Espace naturel sensible des anciens méandres du Rhône recèle des richesses insoupçonnées, réparties sur 121 hectares. Un sentier d'interprétation accompagne le visiteur dans la découverte de ce patrimoine naturel d'exception.

Les anciens méandres du Rhône se situent sur la commune de Serrières-de-Briord, en rive droite du fleuve Rhône et au pied des premières pentes du Bugey.

On voit encore se dessiner les deux cours successifs du fleuve, aujourd'hui devenus marais.

Un fleuve vagabond

Au cours des siècles, le Rhône a changé de lit plusieurs fois. Lorsqu'il s'est retiré, les surfaces libérées ont peu à peu été recouvertes par les sédiments, puis par la tourbe, laissant la place à des prairies marécageuses qui abritent aujourd'hui une faune et une flore exceptionnelles.

D'inestimables services

Véritable trésor de biodiversité, les anciens méandres rendent naturellement et gratuitement de précieux services comme la rétention et l'épuration de l'eau.

Malheureusement, à l'échelle nationale, ces services ont été largement entamés par la destruction de vastes surfaces de zones humides : plus de 70% des zones humides ont disparu en France depuis le début du XXe siècle, par drainage, remblai, etc.

Un concentré de biodiversité

350 espèces de faune et de flore !

Site majeur dans l'Ain, les anciens méandres concentrent à eux seuls 350 espèces dont 40 considérées comme rares : la star du site est bien sûr la tortue cistude, mais les promeneurs les plus chanceux pourront également observer la rainette arboricole, la leste dryade ou quelques-unes des nombreuses plantes qui ornent prairies et sous-bois.

Légère, agile et acrobate, la rainette arboricole anime le marais les soirs de mai par ses chants sonores. Les extrémités de ses doigts en forme de ventouse lui permettent de grimper facilement sur n'importe quel support.

Les plantes, précieux témoins du passé

Les marais d'aujourd'hui ne ressemblent plus à ceux d'hier mais, parmi la flore survivent de précieux témoins de ces époques passées : le site abrite 22 plantes qui ont disparu ailleurs au fur et à mesure que les activités humaines se modifiaient. La plupart ne supportent pas l'ombrage des arbres et se sont réfugiées dans ce qu'il reste de prairies humides. Certaines espèces se sont bien adaptées aux modifications survenues sur le site, d'autres moins, mais toutes sont très rares dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'utriculaire, plante flottante carnivore qui se nourrit du plancton qu'elle capture.

La gratiole officinale recherche des zones inondées durant une grande partie de l'année.

Le castor d'Europe, habile bâtisseur des barrages sur le ruisseau du marais.

Couple de leste dryade en forme de tandem, une demoiselle rare du département.

Des boisements humides remarquables

Fréquentés par le castor, les boisements alluviaux (forêts de bords de fleuves) couvrent 70% du site. Leur composition est extrêmement riche et complexe, avec un mélange d'essences variées et plusieurs strates de végétation.

L'ail anguleux se trouve parmi la végétation basse des prairies humides. Sa tige anguleuse lui vaut son nom.

La tortue cistude d'Europe est une des espèces emblématiques vivant sur le marais. Très discrète, elle peut parfois s'observer prenant un bain de soleil aux côtés de sa cousine de Floride, espèce invasive, qui la menace directement. Les anciens méandres du Rhône est l'un des seuls sites de l'Ain à accueillir la cistude avec le marais de Lavours.

Histoire et usages

Il y avait autrefois des bacs à sangsues, dans lesquels on faisait circuler un cheval. Les sangsues venaient se coller à ses jambes, ce qui permettait d'en faire facilement la récolte...

Une histoire d'hommes

Modelés par le Rhône, les anciens méandres sont au cœur de nombreux usages, qui ont largement contribué aussi à les façonner.

Le lac de Buffières ou la morte en 1926, surplombé d'un moulin, aujourd'hui abandonné.

Des usages agricoles qui perdurent

Les prairies marécageuses ont longtemps été fauchées (jusqu'au milieu du 20e siècle environ) : la "blache", ou foin des marais, était utilisée pour la litière, rempailler les chaises ou lier la vigne.
Aujourd'hui, les modes d'exploitation se sont modifiés : l'agriculture se concentre désormais aux environs des marais, entre les deux anciens méandres. Ce sont des terrains particulièrement importants car les terres ont été enrichies au cours des siècles par les crues successives du Rhône.

Des hommes, des marais et des forêts

La chasse, la pêche et la sylviculture sont aujourd'hui toujours pratiquées, la pêche se concentrant sur le lac de Buffières. Quelques peupleraies ont été plantées. Les forêts appartiennent majoritairement à des propriétaires privés. De nouveaux usages ont vu le jour, les marais concentrent maintenant diverses infrastructures : lignes électriques haute tension, lagunage,...

Des aménagements hydroélectriques dans les années 80

Historiquement, l'alimentation en eau du marais se faisait par la nappe alluviale du Rhône, avec une forte influence du fleuve en périodes d'inondations. C'est sans aucun doute la création du barrage de Villebois qui a eu les plus fortes conséquences sur le fonctionnement des milieux naturels.
Sur le site cela s'est traduit en 1984 par la création d'une digue, longée par un contre-canal, soustrayant presque totalement le marais à l'influence du Rhône. Dès lors les inondations ont été beaucoup plus exceptionnelles, et le niveau d'eau dans le marais a largement diminué. Seules les crues centennales peuvent encore inonder le site de manière conséquente.

Pêcheur au bord du lac de Buffières

Des acteurs pour un projet

Un trésor menacé

Suite à l'abandon de l'exploitation traditionnelle du marais, l'embroussaillement des prairies humides s'est généralisé, facilité par divers aménagements et par les modifications du Rhône. A l'heure actuelle, plus des deux tiers des marais sont devenus des bois, composés d'arbres recherchant les terrains gorgés d'eau : aulnes, saules...
Pour préserver ces prairies remarquables, leur patrimoine naturel et leurs ambiances si particulières, une intervention est indispensable.

Tous ensemble pour préserver le marais !

La volonté de la municipalité de préserver et mettre en valeur ces milieux naturels menacés a conduit le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes à élaborer et mettre en place dès 2005 un programme d'actions, en concertation avec les propriétaires volontaires, les acteurs et usagers du site. Des travaux ont ainsi pu être entrepris, pour restaurer et entretenir de nombreux secteurs dégradés. La dynamique a également abouti à l'installation, en 2017, d'un sentier d'interprétation pour faciliter la découverte du patrimoine naturel exceptionnel du site.

Une labellisation "Espace naturel sensible"

En 2014, le Département de l'Ain a labellisé "Espace naturel sensible" les anciens méandres, soulignant ainsi le caractère remarquable et emblématique du site.

Le comité de site *est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel. Dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles du Département, le CEN est chargé d'appuyer le Département dans l'animation de cette réflexion collective. A partir des éléments scientifiques et techniques, il propose les actions de gestion, met en œuvre celles retenues par le comité de site et contrôle leur efficacité.*

Le plan de gestion *est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Préserver durablement le site

Restaurer les milieux prairiaux humides embroussaillés

Malgré la restauration de certains secteurs, les milieux humides ouverts continuent dans l'ensemble d'être envahis progressivement par les arbustes puis la forêt. Avant d'engager les travaux qui s'imposent, l'obtention de l'accord des propriétaires est un préalable indispensable (maîtrise foncière).

Entretenir les milieux humides restaurés

Roselières, cariçaies, prairies humides... Plusieurs milieux naturels ont bénéficié de travaux de restauration. Il s'agit aujourd'hui d'en assurer l'entretien, pour garantir leur bon état de conservation : une prairie humide en bon état est une prairie non embroussaillée avec une diversité d'espèces floristiques caractéristique des milieux humides, et une faune et une flore remarquables associées.

Objectif 1 - Restaurer les milieux prairiaux humides embroussaillés
Objectif 2 - Entretenir les milieux humides restaurés : roselières, cariçaies et prairies humides
Objectif 3 - Préserver la typicité des forêts alluviales en conciliant production forestière et qualité écologique
Objectif 4 - Préserver, voire améliorer, le fonctionnement hydrologique et la qualité des eaux du marais

Préserver la typicité des forêts alluviales en conciliant production et qualité écologique

La forêt alluviale est un habitat d'intérêt communautaire qui préserve la diversité biologique du site. Cet écosystème assure diverses fonctions écologiques (réservoir de biodiversité, régulateur des crues, rôle d'auto-épuration des eaux, recharge de la nappe) et socio-économiques (production de bois, alimentation en eau, patrimoine culturel, tourisme).
Contrairement à certaines idées reçues, on peut tout à fait avoir des forêts alluviales riches en tant que milieu naturel tout en tirant un revenu de l'exploitation du bois !

Préserver voire améliorer le fonctionnement hydrologique et la qualité des eaux

Un marais est une zone au sol gorgé d'eau. S'assurer d'une présence de la nappe peu profonde permet de garantir sa survie. Actuellement, des points sont à étudier concernant la profondeur de la nappe et ses relations avec le marais. Dans l'immédiat, une amélioration des connaisances s'impose, avant de proposer le cas échéant des actions concrètes.

Sensibiliser les habitants au patrimoine naturel

Faire connaître le marais et ses richesses aux riverains, élus et propriétaires est une priorité pour la réappropriation locale de ce site d'exception. C'est pourquoi des visites découvertes sont proposés au grand public et des animations pédagogiques aux élèves des écoles et collèges. L'installation en trois phases successives du sentier d'interprétation en est l'aboutissement.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.

Les actions prévues entre 2013 et 2022

Restaurer les milieux prairiaux humides actuellement embroussaillés

- Animation foncière
- Restauration des secteurs embroussaillés

Entretenir les milieux humides restaurés : roselières, cariçaies et prairies humides

- Fauche avec exportation de la matière
- Lutte contre les espèces envahissantes

Préserver la typicité des forêts alluviales en conciliant production forestière et qualité écologique

- La "non intervention" est souhaitée sur les boisements humides
- Promouvoir une exploitation respectueuse du milieu naturel auprès des propriétaires.

Préserver voire améliorer le fonctionnement hydrologique et la qualité des eaux du marais

- Réaliser une étude globale de l'hydrosystème,
- Travaux de restauration hydrologique

Sensibiliser les habitants au patrimoine naturel des anciens méandres du Rhône

- Etudier les possibilités et la faisabilité de découverte du site pour un public local.
- Faire découvrir le site et son patrimoine naturel

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER CE PROJET ?

Contribuer à transmettre cette information.

Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.

Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.

Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.

Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2013-2022 des anciens méandres de Serrières-de-Briord est disponible dans son intégralité sur demande.

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain
Corine TRENTIN
corine.trentin@espaces-naturels .fr
Tél. 04 74 34 98 64
Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cen-rhonealpes.fr

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Agir ensemble, c'est notre nature !

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine. Depuis 1988, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.

AIN 01 le Département

Les Départements sont compétents pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles. Le Département de l'Ain a formalisé sa politique à travers un ambitieux Plan Nature départemental. Partenaire technique et financier, il accompagne les acteurs locaux pour préserver et mettre en valeur les milieux naturels et notamment les sites les plus remarquables qui sont labellisés en espaces naturels sensibles (ENS).

DEPARTEMENT DE L'AIN
Direction de l'environnement
Service nature et biodiversité
45 av Alsace-Lorraine CS 10114
01000 BOURG-EN-BRESSE
www.ain.fr

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Cartes : IGN BD Ortho
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes, A. Bourse (SHR), G. Delcourt, J. Pruniaux, C. Trentin
Couverture : © G. Granottier
ISBN : 978-2-37170-028-4

Et grâce au soutien financier de :

OCTOBRE 2017